

## FORMULE « Moto (A1/A2) »

TARIF DE FORMATION APPLICABLE A PARTIR DU 10 JANVIER 2018 / N ° Agrément : 06-094-3989-0

Loi du 02 Octobre 2015 : A compter du 01.01.2016, il faut être titulaire du Permis A2 et justifier de 2 ans d'assurance pour demander la catégorie A après avoir suivi une formation « passerelle » de 7 heures

### Avec Code : 849€

**Comprenant :**

- Frais de dossier
- Evaluation de départ
- Forfait code (3 mois dès l'inscription)
- 1 livre de code
- Livre moto (12 fiches)
- Cours sur les fiches moto\*
- 20H de conduite

### Sans Code : 749€

**Comprenant :**

- Frais de dossier
- Evaluation de départ
- Livre moto (12 fiches)
- Cours sur les fiches moto\*
- 20H de conduite

**Prestations à l'unité :**

- Livre de code → 13€
- Prép@code → 30€
- DVD → 30€
- Livre moto → 20€
- Renouvellement forfait code 3 mois → 100€
- Leçons de conduite supplémentaire → 54€
- Forfait 10H → 490€
- Frais d'accompagnement « plateau » → 54€
- Frais d'accompagnement « circulation » → 54€

### Formation Accélérée\*\*

990€

**Comprenant :**

- Frais de dossier
- Evaluation de départ
- Livre moto (12 fiches)
- Cours sur les fiches moto\*
- 20H de conduite

*Renseignez-vous sur les facilités et modalités de paiement auprès de votre agence.*

\*1 cours sur les fiches **obligatoires**  
\*\*stage de 10 à 15 jours selon les dates d'examens

### Documents à fournir :

- 3 photos d'identité, type passeport. (e-photo signature si possible)
- Photocopie recto-verso de la pièce d'identité, passeport ou titre de séjour
- Photocopie de l'attestation de recensement, si le candidat est âgé de 16 à 18 ans.
- Photocopie de la Journée d'Appel à la Défense, si le candidat est âgé 18 e 25 ans (JAPD)
- 2 enveloppes A4 + 2 timbres classiques
- 2 enveloppes A5 + 2 timbres classiques
- Photocopie du permis de conduire.
- Photocopie d'un justificatif de domicile de moins de 3 mois
  - Si le justificatif n'est pas au nom de la personne faisant la formation (ou pour mineur), il est demandé
    - Photocopie de la carte d'identité de l'un des parents ou du tuteur.
    - Une attestation d'hébergement.
    - Photocopie du livret de famille (*noms différents*).

### Horaires bureau :

Lundi : 15H-20H  
Mardi : 10H-12H/15H-19H  
Mercredi : 10H-13H/15H-19H  
Jeudi : 10H-12H/15H-20H  
Vendredi : 10H-13H/15H-19H  
Samedi : 10H-13H

### Leçons de conduite, sur Rendez-vous

Le lundi de 14H à 20H  
Mardi au jeudi : 08H-20H  
Vendredi : 08H-19H  
Samedi : 08H-14H

JOURS	HORAIRE CODE					
	10H-11H	11H-12H	16H-17H	17H-18H	18H-19H	19H-20H
LUNDI				x	x	x
MARDI	x		x	Cours de code	x	
MERCREDI	x		X	X	x	
JEUDI	x		x	Cours de code	x	x
VENDREDI	x		x	x	FICHES MOTO	
SAMEDI	x	x				